

4to. Coloquio Internacional sobre Inclusión Educativa

Titre :

Trace écrite d'une séance de français : un outil de développement de la conscience disciplinaire

Aurore PROMONET

Université de Lorraine

ESPE de l'Académie de Lorraine

Laboratoire CREM – EA 3476

aurore.promonet-therese@univ-lorraine.fr

Notre communication se situe dans le cadre de la didactique du français langue première. Nous souhaitons explorer les moyens dont la didactique du français dispose pour contribuer à favoriser l'inclusion scolaire. Pour mener cette étude, nous choisissons de mobiliser le concept de conscience disciplinaire que Reuter a développé en didactique des disciplines et didactique comparée (2003, 2007, 2016).

Yves Reuter définit la conscience disciplinaire comme « la manière dont les acteurs sociaux, et plus particulièrement les acteurs scolaires, (re)construisent les disciplines scolaires » (Reuter, 2007, p. 57). Il a montré la difficulté qu'éprouvent les élèves à se représenter clairement la notion de discipline scolaire. Reconstruire une discipline nécessite de l'identifier à partir de ses contenus, des activités et des modalités d'évaluation qui lui sont propres... Les élèves peuvent d'autant plus éprouver de difficultés que les enseignants n'ont pas tous la même conception de l'enseignement dans une même discipline. Ainsi, les choix pédagogiques font varier les mises en œuvre d'une discipline. Ils produisent des modes variés de fonctionnement de la discipline scolaire. Parmi les élèves, des variations existent également. En outre, une reconstruction de la discipline peut ne pas être pertinente par rapport aux conceptions de l'enseignant ou encore aux programmes scolaires, aux évaluations et examens. De telles difficultés peuvent faire obstacle à l'apprentissage et à la réussite scolaire.

Cette difficulté est accrue dans le champ de la discipline français – langue première. La configuration-même de cette discipline pose problème ; elle se compose en deux grands ensembles : la langue et la littérature. Dès 1992, Jean-François Halté montrait comment cette

discipline scolaire était difficilement pensée de manière unifiée. Les didacticiens du français ne cessent de poser cette délicate question de la configuration de cette discipline. Les actuels programmes scolaires (B.O. spécial, n° 11, 26/11/15) subdivisent ces deux domaines en sous-ensembles, depuis le cycle 2 (enseignement primaire) jusqu'au cycle 4 (enseignement secondaire inférieur). Ainsi le français recouvre le langage oral, la lecture et la compréhension de l'écrit et l'étude de la langue qui, elle-même, se constitue de la grammaire, de l'orthographe et du lexique. Se dégagent ainsi institutionnellement les compétences langagières orales et écrites et les compétences linguistiques, le tout contribuant à la culture littéraire et artistique.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que, d'après les recherches du laboratoire Théodile sur la conscience disciplinaire, les élèves pensent cette discipline et ses sous-domaines de façon fragmentée. Interrogés sur leurs représentations, ils évoquent en particulier l'orthographe, la conjugaison, la lecture mais ils ne pensent guère la discipline dans son ensemble et peinent à en dégager les intérêts, les priorités et les fonctions.

Pour aborder la question de la conscience disciplinaire dans le champ de la discipline français et en lien avec la problématique de l'inclusion scolaire, nous focalisons notre attention sur un objet qui relève à la fois de la lecture, de l'écriture et de la conduite des apprentissages des élèves et qui peut jouer un rôle dans une mise en fonctionnement de la discipline consciente d'elle-même. Il s'agit de trace écrite. La trace écrite se définit comme un écrit produit en classe au fil des interactions entre enseignant et élèves. Cet écrit est rédigé plus ou moins collectivement et il est consigné dans les cahiers des élèves, sous la direction de l'enseignant. Il rend compte de ce qui s'est joué dans la classe : il peut restituer un texte support de travail, des exercices, des définitions à mémoriser, une production écrite. Les contenus de la trace écrite scolaire ne sont pas spécifiquement cadrés institutionnellement. En revanche leur production est prescrite, afin de rendre compte du travail effectué en classe par les élèves. Notre enquête porte spécifiquement sur la trace écrite d'une séance de lecture. Elle se concentre sur la production scolaire d'un écrit qui conjugue potentiellement littérature, lecture, compréhension et écriture.

Les pratiques observées dans nos recherches sur cet écrit scolaire (Promonet, 2015b, 2015b) montrent que les élèves sont co-contributeurs de la trace écrite. Par conséquent, il nous semble intéressant d'étudier le potentiel de l'activité de production de la trace écrite comme moyen de construire ou de consolider la conscience disciplinaire des élèves, non seulement collectivement

mais aussi individuellement. L'étude de l'élaboration de la trace écrite a montré qu'elle coïncide avec les phases didactiques d'une séance. Notre analyse de cet écrit scolaire, depuis sa préparation jusqu'à sa publication à l'issue d'une séance, montre que cet écrit participe à la construction de savoirs et de repères didactiques communs aux acteurs de la classe. À l'issue de la séance, elle contribue à la circulation du savoir scolaire hors de la classe. Son élaboration engendre des activités langagières orales et écrites propres à la discipline *français* – langue première. Ainsi, la composition d'une trace écrite fournit-elle aux acteurs de la classe des occasions de nommer l'objet d'étude, de le commenter, de le questionner, de formuler des définitions, de les reformuler, de manifester leur maîtrise de la langue ou encore de produire un écrit d'invention.

Il nous semble que l'implication personnelle de l'élève dans une telle production pourrait fournir à l'enseignant des moyens d'accéder au stade de construction de sa conscience disciplinaire.

Notre exploration prend appui sur des observations de classes de cycle 3 (élèves âgés de 10 à 11 ans), filmées et transcrites intégralement et chronologiquement. Ces enregistrements vidéo ont été suivis d'entretiens d'auto-confrontation simple (Clot & Faïta, 2000) pour accéder au point de vue intrinsèque de l'enseignant - acteur pilote de la séance et garant des contenus enseignés et appris.

Nous tentons de repérer le potentiel inclusif des pratiques observées en matière de trace écrite en séance de lecture. Nous souhaitons montrer comment les gestes langagiers liés à la production d'une trace écrite d'une séance de français – langue première peuvent étayer l'implication des élèves et servir de moteur à la construction et à l'harmonisation de la conscience disciplinaire des acteurs de la classe (élèves et enseignant). Nous analysons donc des scènes de rédaction de la trace écrite pour en mesurer le potentiel inclusif. Nous étudions, en particulier, des scènes de reformulation en comparant les différentes formulations sur le plan lexical et sur le plan syntaxique. Ce procédé nous permet de suivre le processus de délimitation et de définition des objets de la séance analysée. Il permet aussi de distinguer la part orale et la part écrite dans les phases potentiellement porteuses pour l'inclusion scolaire et l'individualisation de l'enseignement et de l'apprentissage.

Une comparaison entre des pratiques de la trace écrite en milieu scolaire ordinaire et en dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) permet de questionner les

conditions du développement de la conscience disciplinaire dans deux contextes : en enseignement ordinaire et au sein d'un dispositif spécialisé.

Cette recherche est en cours. Ses résultats servent à orienter la suite de nos travaux en matière didactique des pratiques inclusives. Ils permettent de vérifier si la trace écrite est un objet didactique propre à « accrocher » les élèves aux apprentissages scolaires, dans quelle mesure et à quelles conditions.

Bibliographie :

Clot, Y. et Faïta, D. (2000). Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes.

Travailler, 4, 7-42.

Promonet, A. (2015a). L'élaboration de la trace écrite : le rôle de la reformulation. *Recherches*. 62, 31-50.

Promonet, A. (2015 b). *Du cahier de l'élève à l'activité enseignante en classe de français. Étude de la trace écrite d'une séance de lecture, du cycle 3 à la 6^e*. (Thèse de doctorat, Université de Reims Champagne Ardenne). Repéré à : <http://www.theses.fr/2015REIML008>

Reuter, Y. (2003). La représentation de la discipline ou la conscience disciplinaire, *La Lettre de la DFLM*, n° 32, Namur, diffusion AIRDF, 18-22.

Reuter, Y. (2007). La conscience disciplinaire. *Éducation et didactique*. 1-2, 57-71.

Reuter, Y. (2016). *Vivre les disciplines scolaires. Vécu disciplinaire et décrochage scolaire*. Paris : ESF.